

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 73 (1928)  
**Heft:** 2

**Artikel:** La défense française en Haute-Alsace et l'occupation du Porrentruy en 1915-1916  
**Autor:** Martin, Paul-E.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-341118>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## La défense française en Haute-Alsace et l'occupation du Porrentruy en 1915-1916.

---

Diverses études parues dans des revues spéciales et dans les journaux ont déjà fait ressortir toute l'importance et toute l'efficacité de la protection qu'a été pour notre territoire la mobilisation de l'armée suisse en 1914. La déclaration de neutralité du gouvernement fédéral a atteint très rapidement tous ses effets grâce à l'occupation de la frontière et à la concentration des grandes unités d'armée sur les régions du pays qui pouvaient être entamées par un reflux brusque ou concerté des troupes belligérantes.

Il n'est point indifférent de démontrer également à l'aide de documents irréfutables que cette action protectrice de l'armée suisse a continué à être utile et nécessaire dans les périodes successives de la guerre, en particulier après la stabilisation du front franco-allemand en Haute-Alsace. L'attitude de la Suisse n'a cessé d'être un objet d'attentive observation de la part des services de renseignements des puissances en guerre ; il est hors de doute que toute défaillance dans sa volonté de se défendre elle-même par ses propres moyens aurait été immédiatement exploitée à fond par ceux qui avaient de bonnes raisons de craindre le passage de l'ennemi à travers son territoire ; d'autre part, les commandements des armées appuyées à notre frontière avaient le devoir tout naturel de se préoccuper de la couverture de leurs ailes. Pou-vait-on se fier à la neutralité helvétique et à la solidité de son armée ? Telle était la question que devaient se poser continuellement le commandement français comme le commande-

ment allemand. De la réponse qu'ils étaient amenés à lui donner et de sa répercussion politique et militaire dépendaient donc notre sécurité et le respect de notre indépendance.

Un ouvrage qui date déjà de sept années, permet d'étudier de première main l'état d'esprit du commandement français de 1915-1916, des mesures qu'il a ordonnées dans l'hypothèse d'une violation de la neutralité suisse par l'Allemagne et du rôle qu'il assignait dans cette éventualité à notre armée. C'est le *Journal de campagne*, publié sous le titre de « Quatre années de commandement » par le général Dubail, successivement commandant de la 1<sup>re</sup> armée française, d'août 1914 à janvier 1915, commandant du groupe d'armées de l'Est, de janvier 1915 à avril 1916, puis gouverneur militaire de Paris et aujourd'hui grand Chancelier de la Légion d'honneur. De ce journal, c'est surtout le troisième volume qui nous retiendra : il commence le 15 août 1915 et retrace en particulier les très dures opérations que continue à mener la 7<sup>e</sup> armée française dans les Vosges, notamment au Hartmannwillerkopf<sup>1</sup>.

Dans la trouée de Belfort, les forces françaises sont organisées dès le 15 août en « région fortifiée », sous le commandement du général Demange ; elles relèvent de la 7<sup>e</sup> armée alors commandée par le général de Maud'huy et comptent une division d'active, une division de territoriale, la place de Belfort, deux divisions de cavalerie et diverses garnisons de la défense qui s'étend de la frontière suisse au Ballon d'Alsace. Bien entendu, ces unités et ces corps de troupes varieront au cours des opérations.

En octobre 1915, le général Dubail reçoit du commandant en chef l'ordre d'étudier les opérations de détail qui seraient de nature à améliorer la situation de la 7<sup>e</sup> armée et en outre les grandes offensives possibles pour son groupe d'armées ; pour ce qui est de ces dernières, il ne voit que deux possibilités, une offensive en Woëvre, et une offensive en Haute-Alsace, cette dernière faisant l'objet d'un travail de préparation de la part de son état-major.

<sup>1</sup> Général DUBAIL : *Quatre années de commandement*, 1914-1918. Journal de campagne. Paris (Fournier) 1920-1926. 3 vol. in-8°.

Le 3 novembre 1915, le général de Villaret succède au général de Maud'huy dans le commandement de la 7<sup>e</sup> armée ; dans la suite, nous n'apprenons rien de très précis sur le projet d'offensive en Haute-Alsace, mais nous savons qu'il n'est point abandonné, puisque le 11 décembre, le général Dubail envoie au général de Villaret des directives pour cette éventualité et prescrit des travaux offensifs ; entre temps, cependant, il a reçu des ordres du général en chef pour la défense dans le même secteur et transmet aux généraux de Villaret et Demange, le 28 novembre, ses instructions pour « l'établissement d'une position fortifiée entre Delle et le Lomont, face à la trouée de Porrentruy pour arrêter éventuellement une offensive allemande venant de cette direction après violation de la neutralité suisse. » Il prescrit de commencer les travaux sans attendre l'approbation des propositions ; « il s'agit en particulier de faire piquer le contour apparent des trois centres de résistance à établir tout d'abord sur les trois routes d'accès. » Cette ligne Delle-St-Hippolyte, dénommée ligne S est organisée en position de barrage ; du 27 décembre 1915 au 18 janvier 1916, la 157<sup>e</sup> division y établit des réseaux de fil de fer, des flanquements, les principaux observatoires, le contour extérieur des points d'appui et quelques boyaux. La phase suivante, que le général Dubail prévoit à la date du 27 janvier, comprendra l'achèvement des points d'appui et la construction des abris ; en attendant de disposer d'une nouvelle division pour ces travaux, il fait garder les ouvrages par un bataillon de territoriale, des douaniers et des patrouilles de cavalerie ; en même temps, son état-major prépare les dossiers d'ordres pour la couverture de cette position avec une division, et la défense par trois divisions. On voit donc que les mesures prévues pour barrer du côté sud-ouest la sortie de la trouée de Porrentruy étaient sérieuses. Au reste, ces précautions ne semblaient point superflues ; dès le 8 février 1916, les Allemands commençaient à bombarder Belfort et les villages de la vallée de la Largue jusqu'à Pfetterhausen à la frontière suisse ; la 7<sup>e</sup> armée s'alarmait ; elle recueillait des renseignements sur le transport, par bateaux du Rhin, de grosse artillerie et sur une concentration allemande entre Bâle et Fribourg (Brisgau) ;

le 11 février, le général Dubail visite Belfort bombardé et là il a, avec le général de Villaret, une importante conférence sur la « question de Porrentruy ».

Dès le 5 février, le commandant du groupe d'armées de l'Est avait été informé par la 1<sup>re</sup> armée que, selon le rapport d'un agent, des troupes allemandes, en nombre considérable, avaient débarqué entre Strasbourg et Fribourg (Brisgau) ; à cette occasion, il se plaignait de ce que son centre de renseignements de Belfort n'obtenait presque plus rien « parce que les Suisses mettent de sérieuses entraves à la circulation » ; pour lui, il s'agissait de savoir si cette mesure restrictive s'appliquait aux Français seulement ou aux deux belligérants et de juger ainsi « de la nature véritable des sentiments des Suisses à l'égard de nos ennemis ». Lors de la conférence de Belfort, le 11 février, il semble avoir exagéré à notre égard des préventions que ce simple arrêt de la circulation et la surveillance de l'espionnage, conformes à nos devoirs, lui avaient inspirées.

En cas de violation de la neutralité suisse par les Allemands, il ne croit pas à une « résistance quelconque de l'armée suisse ». Quelles que soient les dispositions du gouvernement fédéral vis-à-vis de l'agresseur, l'armée suisse se retirerait vraisemblablement sans combattre, sur la position des Rangiers, laquelle ne paraissait pas disposer d'une artillerie suffisante pour interdire efficacement le passage dans la région de Porrentruy. Donc pas de résistance sérieuse pour les Allemands avant d'atteindre la ligne fortifiée Delle-St-Hippolyte ; il faudrait pour l'occupation normale de cette position recourir aux renseignements des postes d'observation et des agents, et encore la transmission rapide de ces renseignements dépendrait en grande partie « des dispositions du commandement suisse local ». Le général Dubail remarquait toutefois qu'une action allemande dans la région de Porrentruy ne pouvait être conduite que par plusieurs divisions et que par conséquent elle supposait des rassemblements préalables dans la région de Ferrette, rassemblements qui n'échapperaient pas aux investigations des agents. Il concluait que le commandement français serait informé à temps d'une offensive allemande à travers

l'Ajoie, mais que toutefois, dans l'éventualité d'une surprise tactique, il convenait d'envisager l'établissement d'une deuxième ligne en arrière de la ligne Delle-St-Hippolyte.

Le témoignage du général Dubail est instructif. Il prouve tout d'abord que la surveillance de la frontière par les avant-postes de notre armée était effective et que, s'exerçant bien entendu de la même façon à l'égard des deux belligérants, elle répondait aux exigences de notre situation spéciale. Par contre, le pessimisme marqué par le général à l'endroit de la défense du pays de Porrentruy par nos troupes était injustifié. La concentration de l'armée suisse dès 1914 avait comme but, ainsi que l'expose le rapport du chef de notre état-major, le colonel commandant de corps de Sprecher, de repousser et de barrer la route à toute irruption étrangère de même qu'à rejeter au delà de notre frontière tout parti ennemi qui aurait pénétré sur notre territoire. La garde du secteur du Jura était au début de 1916 confiée à la 4<sup>e</sup> division qui comptait, ses effectifs ayant été réduits, 9 bataillons combinés, formant trois régiments, et les armes spéciales. On peut donc estimer que le passage par l'Ajoie aurait certainement rencontré de notre part une résistance sérieuse et que l'occupation des Rangiers constituait sur le flanc gauche d'une offensive allemande possible, une menace beaucoup plus grave que ne le pensait le général Dubail.

Dans le courant de février et au début de mars 1916, les bombardements et les combats d'infanterie reprennent dans la vallée de la Largue. L'exemple de Verdun inspire quelques craintes pour la solidité du front en Haute-Alsace. Mais le général Dubail n'a plus les mêmes raisons de douter de la résistance suisse dans l'Ajoie. Le 7 mars 1916, il note que « le colonel suisse commandant la division d'infanterie » a fait connaître « son désir de s'opposer le cas échéant aux forces allemandes qui tenteraient de violer la neutralité de la Suisse ; il nous prie de lui faire connaître l'importance du secours que nous serions en mesure de lui donner. Initiative individuelle à ne pas mépriser, mais question délicate ». Et le commandant du groupe d'armées de l'Est décide de soumettre l'affaire au général en chef en lui demandant d'étudier l'entrée des troupes



françaises en territoire helvétique « pour le cas où les Allemands violeraient les premiers la neutralité ».

Cette initiative du « colonel suisse » commandant la division d'infanterie, venait, on le voit, à point pour ranimer la confiance du commandement français en notre volonté de résistance. Elle se manifestait d'une façon absolument correcte, puisqu'il s'agissait toujours de mesures éventuelles à prendre après une offensive allemande à travers notre frontière. C'est évidemment le commandant de la 2<sup>e</sup> division, mise sur pied le 21 février pour la relève de la 4<sup>e</sup>, soit le colonel-divisionnaire de Loys qui en fut l'auteur.

Nous ne sommes pas exactement informés sur les conséquences qu'elle pût avoir ; le 23 mars, le général Dubail exposait à deux délégués de la commission sénatoriale de l'armée, la situation en Haute-Alsace et l'organisation du terrain de Belfort en cinq positions ou lignes défensives, en plus la ligne S, Delle-St-Hippolyte, en voie d'achèvement « et qui répond à une préoccupation spéciale ». Et le 5 avril, le jour même où il quitte son commandement pour passer au gouvernement militaire de Paris, il signe et envoie à l'approbation du général en chef, « un projet d'instruction portant organisation défensive de la frontière dans la trouée de Porrentruy et plan de couverture de cette organisation avec poussée sur le territoire suisse en cas de violation de la neutralité par les Allemands. »

Ce document serait du plus haut intérêt. Mais le général Dubail ne nous en donne ni le texte, ni le résumé. Force nous est donc d'attendre, et peut-être longtemps, une autre publication pour connaître les intentions du commandement français dans la Haute-Alsace et le rôle qu'il assignait à notre défense dans l'Ajoie et sur les Rangiers.

En résumé, le livre du général Dubail nous fait voir dans toute sa complexité la tâche de notre couverture en 1915-1916 dans le saillant de Porrentruy. Le commandant français se prémunit contre toute tentative de passage de l'armée allemande ; il n'a qu'une confiance limitée dans l'efficacité de notre défense ; à son point de vue, il a raison de prévoir toutes les éventualités. Mais la présence même de nos troupes dans

la région, la réserve prudente que le général français observe à l'égard de notre territoire et l'initiative du commandant de la division suisse d'occupation écartent d'emblée toute solution hâtive ou menaçante. Il aurait cependant suffi d'un incident de frontière ou d'une pression allemande plus précise pour rendre la situation extrêmement critique.

Nous possédons donc dans les notes de ce *Journal de campagne* une démonstration claire et nette de l'utilité d'une sérieuse occupation du Porrentruy et des Rangiers pendant l'hiver 1915-1916 et de la protection qu'exerça notre armée dans cette position avancée du Jura bernois, sur notre pays tout entier.

Lieut.-col. Paul-E. MARTIN.

(Extrait du *Sous-Officier. Organe de la Société fédérale de Sous-Officiers. Section de Genève*. 22<sup>e</sup> année (1927) (N<sup>os</sup> 10 et 11).

